

## De la Conférence de Louvain (2009) à la Conférence de Paris (2018)

Processus de Bologne	Contexte européen	Contexte français
<p><b>2008</b> : Registre européen pour l'assurance qualité (EQAR).</p> <p><b>2009</b> : Conférence / Communiqué de Louvain Poursuite du processus jusqu'en 2020 avec pour priorités : Egalité des chances accès à l'ES ; FTLV ; Employabilité ; Enseignement centré sur l'étudiant ; Lien ES et recherche ; Ouverture internationale ; Mobilité : objectif 20% étudiants en M ayant un séjour études ou stage à l'étranger ; Recueil et qualité des données ; Financement public garant d'un accès équitable et de la soutenabilité des établissements d'ens. sup. Structure organisationnelle du processus de suivi. <i>Bologna Policy Forum</i> avec 15 pays d'autres continents.</p> <p><b>2010</b> : Conférence / Déclaration Budapest-Vienne Adoption par les pays membres et par l'UE de l'<b>Espace européen de l'enseignement supérieur (EEES/EHEA)</b> <b>Nouveau membre</b> : KAZ EUA : <i>Trends – A decade of Change in European Higher Education</i>.</p> <p><b>2011</b> : Conférence des chercheurs sur le processus de Bologne, <i>The Future of Higher Education</i>, Bucarest, Agence roumaine exécutive pour le financement de l'ens. sup., la recherche, le développement et l'innovation (UEFISCDI) et EUA.</p> <p><b>2012</b> : Conférence / Communiqué de Bucarest Prend acte de l'achèvement du processus de Bologne et définit les priorités pour l'EEES : Pourvoir à la qualité de l'enseignement sup. pour tous ; Améliorer l'employabilité des diplômés, Renforcer la mobilité comme atout pour de meilleures études. Démarche exploratoire sur une reconnaissance automatique. Incitation à des apprentissages et revues par les pairs entre pays volontaires.</p> <p><b>2014</b> : 2<sup>ème</sup> Conférence des chercheurs sur le processus de Bologne, <i>The European Higher Education Area : Between Critical Reflections and Future Policies</i> Bucarest.</p> <p><b>2015</b> : Conférence / Communiqué d'Erevan E4 (ENQA, EUA, EURASHE, ESU), <i>Références et lignes directrices pour l'assurance qualité ESG révisées. European Approach for Quality Assurance of Joint Programs.</i> <i>Guide ECTS</i> nouvelle version Commande d'un bilan de la mise en œuvre de la Convention de Lisbonne ; Demande au BFUG d'une révision et simplification de la gouvernance, d'une implication des praticiens de l'ens. sup. dans son programme de travail, et de propositions pour répondre à la non mise en œuvre des engagements pris. <b>Nouveau membre</b> : BLR EUA : <i>Trends – Learning &amp; teaching in European Universities</i>.</p> <p><b>2017</b> : 3<sup>ème</sup> Conférence des chercheurs sur le processus de Bologne, Bucarest.</p> <p><b>2018</b> : Conférence ministérielle de Paris.</p>	<p><b>2008</b> : Lancement de l'IET. 1<sup>ère</sup> édition du classement de Leiden.</p> <p><b>2009</b> : <b>Guide ECTS</b> Mise en place de <i>Education &amp; Training 2020</i>. Groupes de travail : Modernisation de l'enseignement supérieur, Compétences numériques... 3 premières Communautés de la connaissance et de l'innovation (KIC) sélectionnées par l'IET.</p> <p><b>2010</b> : 1<sup>er</sup> édition de <i>QS World University Ranking</i></p> <p><b>2011</b> : La Commission décide de mettre en place U-Multirank et le finance. Conférence de Bruges sur la formation professionnelle.</p> <p><b>2014</b> : <b>Erasmus +</b> : 14,7 Md€ pour 2014-2020 (soit 1,5% du budget de l'UE). Horizon 2020 (8<sup>ème</sup> PCRD) doté de 80 Md€ pour 2014-2020. IET : Agenda stratégique de l'innovation, 2 nouvelles Communautés de la connaissance et de l'innovation sélectionnées 1<sup>ère</sup> édition de U-Multirank.</p> <p><b>2015</b> : Fondation de YERUN, réseau de 18 universités européennes de recherche (issues de 12 pays de l'UE).</p> <p><b>2016</b> : Mise en place de <i>European Tertiary Education Register</i>, banque de données sur les établissements d'enseignement supérieur européens.</p>	<p><b>2008</b> : Lancement du Plan Campus. Projet d'Université de la Grande Région.</p> <p><b>2009</b> : Rapport Juppé Rocard, <i>Investir pour l'avenir</i> Fusion des 3 universités strasbourgeoises.</p> <p><b>2010</b> : Le diplôme de 2<sup>ème</sup> cycle du Conservatoire national de musique confère le grade de Master. Lancement des premiers appels à projets du Programme d'investissements d'avenir (PIA) : 35 Md€ dont 19 pour l'ESR (pour des actions sur 4 à 10 ans). Création de Campus France.</p> <p><b>2011</b> : Premières Initiatives d'excellence</p> <p><b>2013</b> : Loi pour l'enseignement supérieur et la recherche. La procédure d'habilitation des formations est remplacée par une procédure d'accréditation de l'offre de formation des établissements.</p> <p><b>2014</b> : Création du Haut Conseil d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES) en remplacement de l'AERES. Démarrage du PIA2 (12 Md€).</p> <p><b>2015</b> : Le diplôme d'Etat de Sage-femme confère le grade de Master.</p> <p><b>2016</b> : Le diplôme de formation approfondie de médecine, pharmacologie et d'odontologie confère le grade de Master.</p> <p><b>2017</b> : Valorisation de l'engagement étudiant par la loi égalité et citoyenneté. Suppression de la sélection entre M1 et M2.</p> <p><b>2018</b> : Le certificat de capacité d'orthophoniste confère le grade de Master.</p>